



Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012013 et clos le 30122013 Régime simplifié d'imposition
Régime réel normal

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe
Adresse du service où doit être déposée cette déclaration: SIE NICE CENTRE, 22 RUE JOSEPH CADEI, 06172 NICE CEDEX 2
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement:

A IDENTIFICATION
SARL BRAMAR
EVELIA HOTELS
47 av Thiers
06000 NICE
651 Insp./IFU, 327629 N° dossier, 50825008100017 N° Siret

SARL BRAMAR
47 AVENUE THIERS
06000 NICE
B ACTIVITÉ

Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement:
le téléphone: 04 93 88 75 84

Activités exercées (souligner l'activité principale):
Hôtels touristiques sans restaurant
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

1 Résultat fiscal
1. Bénéfice imposable au taux de 33, 1/3 %: 131 747
2. Bénéfice imposable au taux de 15 %: 38 120
Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B):
2 Plus-values
Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %:
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposable à 15% du cadre 1):
Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %:
Autres plus-values imposables au taux de 19 %:
Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %:
Plus-values exonérées art. 238 quinquies:

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2
Entreprises nouvelles art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Zone franche Corse Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art 44 septies Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas):
Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de reconstruction de la défense art. 44 terdecies
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %:

D IMPUTATIONS (cf. page 4) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement:
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066:

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %:

Ebis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES L'ENTREPRISES (pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 euros HT)

En remplissant ce cadre vous certifiez remplir les conditions pour bénéficier de la mesure de simplification (notice de l'imprimé n° 1330-CVAE - Généralités), à ce titre vous êtes dispensé de déposer une déclaration n° 1330-CVAE.
Valeur ajoutée de référence: 168 394 Chiffre d'affaires de référence: 221 685
Date de cessation de l'activité soumise à la CVAE:
Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires, se reporter à la notice de la 1330-CVAE.

ATTENTION : À COMPTER DES EXERCICES CLOS AU 31/12/2012 VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT DÉPOSER SOUS FORMAT TDFC. LE FORMULAIRE PAPIER NE SERA PLUS ADRESSÉ.

CGA Viseur conventionné GALDELLOM Hervé DELPUGET 16 Av des Baunettes 06000 NICE
Nom, adresse, téléphone, télécopie: 04 93 44 55 25 04 93 44 53 63
- Professionnel de l'expertise comptable:
- Conseil:
- CGA:
- n° d'agrément du CGA:
A NICE, le BRAVO LESLIÉ
Signature et qualité du déclarant Gérant

La charte du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux fichiers, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 s'appliquent. Elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, auprès de votre service des impôts.

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SARL BRAMAR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise EVELTA HOTELS		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 5 0 8 2 5 0 0 8 1 0 0 0 1 7			Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N clos le, 3 0 1 2 2 0 1 3	
		N-1 3 1 1 2 2 0 1 2	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	CX		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		
Fonds commercial (1)	AH		300 000
Autres immobilisations incorporelles	AJ		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
Terrains	AN		
Constructions	AP		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		1 306
Autres immobilisations corporelles	AT		83 804
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU		
Créances rattachées à des participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD		
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières*	BH		3 380
TOTAL (II)	BJ		388 491
Matières premières, approvisionnements	BL		
En cours de production de biens	BN		
En cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	3 739	6 906
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	18 323	11 359
Autres créances (3)	BZ	523 710	2 200
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		
Disponibilités	CF		1 570
Charges constatées d'avance (3)*	CH		131
TOTAL (III)	CJ	545 772	22 166
Frais d'émission d'emprunt à éaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	545 772	410 657
Retenues : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an : CR
Classe de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BRAMAR

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5.000.....)	DA	5 000	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	500	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	40 761		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	116 789	40 761	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	163 049	46 261	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	197 603	234 895	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	78 784	88 541	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	9 472	10 291	
	Dettes fiscales et sociales	DY	85 976	30 604	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	10 888	65	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	382 722	364 396		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	545 772	410 657		
RENNVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	235 638	173 294		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 153	804		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SARL BRAMAR				Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	221 685	FH		FI	221 685	252 016	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	221 685	FK		FL	221 685	252 016		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	579	857		
	Autres produits (1) (11)					FQ	22	19		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	222 286	252 892	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS		
	Variation de stock (marchandises)*							FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	3 216	2 197
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	69 010	69 562
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	6 078	7 327
	Salaires et traitements*							FY	75 841	54 913
	Charges sociales (10)							FZ	23 656	22 257
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	34 906	34 675
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD		
	Autres charges (12)							GE	2 812	2 043
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	215 520	192 974		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	6 766	59 917	
répartition en fonction de	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM		
	Différences positives de change							GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO		
Total des produits financiers (V)						GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	7 191	8 686
	Différences négatives de change							GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		
Total des charges financières (VI)						GU	7 191	8 686		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(7 191)	(8 686)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(425)	51 231	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANTUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL BRAMAR</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	523 380	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	523 380	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	516 290	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	356 017 138	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	356 533 427	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	166 847 (427)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	49 634 10 043	
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	745 666 252 892	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	628 878 212 131	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	116 789 40 761	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	579 857	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	7 740	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 404 1 896	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PENALITES ET AMENDES	516			
PRODUITS CESSIONS D ELEMENTS ACTIF		523 380		
V. N. C.	356 017			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire article 29

A la date de clôture des comptes

Désignation de l'entreprise : SARL BRAMAR				Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						Comptes à son ouverture participés au cours de l'exercice ou rattachés à leur mise en équivalence		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	300 000	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dot. Composants L9	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dot. Composants M1	KM		KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dot. Composants M2	KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dot. Composants M3	KS	7 461	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	172 668	KW	KX	
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	3 581	LC	LD	
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN	183 711	LO	LP	
								2 432
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
Autres participations			8U		8V	8W		
Autres titres immobilisés			IP		IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	3 380	IU	IV		
TOTAL IV			LQ	3 380	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	487 091	0H	0J	2 432	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Désignations		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Réévaluation légale * ou déduction par mise en équivalence		
		1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		D0	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	300 000	LW	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions			IS		MG	MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	7 461	MJ	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers		IU	175 100	MM	MN	
		Matériel de transport		IV		MP	MQ	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW	3 581	MS	MT	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV	MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	NA	
Avances et acomptes			NC		ND	NE		
TOTAL III			IY	186 143	NG	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U	M7	0W	
	Autres participations		IO		0X	0Y	0Z	
	Autres titres immobilisés		II		2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	3 380	2E	2F	2G	
	TOTAL IV		I3	3 380	NJ	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	489 523	0K	0L	0M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
de Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BRAMAR

Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL	EM	EN			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	PF	PG	PH			
Terrains			PI	PJ	PK	PL			
Constructions	Sur sol propre		PM	PN	PO	PQ			
	Sur sol d'autrui		PR	PS	PT	PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV	PW	FX	PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	QB	QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	QE	QF	QG			
	Matériel de transport		QH	QI	QJ	QK			
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureaux et informatique, mobilier		QL	QM	QN	QO			
	Emballages récupérables et divers		QP	QR	QS	QT			
	TOTAL III		QU	QV	QW	QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			ON	OP	OQ	OR			

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5					N6	
TOTAL I												
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9					Q1	
TOTAL II												
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7					Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5					R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3					S4
	Inst. géo. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1					T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8					T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. géo. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6					U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4					V5
	Mat. bureaux et infom. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2					W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9					X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7					X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM					NO
TOTAL IV												
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU					NV	
Total général des dotations (NP + NQ + NR)	NW	Total général des reprises (NS + NT + NU)			NY	Total général des reprises (NW - NY)			NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8
		Primes de remboursement des obligations						SP			SR

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SARL BRAMARNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire joint à la
A de l'Etat Général des Impôts

Désignation de l'entreprise : SARL BRAMAR

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	18 323		18 323					
	Créance représentative de titres prêtés en nœuds en garantie * (Provision pour dépréciation substantiellement constatée *)		UO								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	782		782					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	2 928		2 928					
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	520 000		520 000					
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	542 033	VU	542 033	VV				
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	6 501		6 501						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	191 190		44 018		147 173				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	9 472		9 472						
Personnel et comptes rattachés		8C	3 788		3 788						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	25 083		25 083						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	54 655		54 655						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	405		405						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 046		2 046						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	78 784		78 784						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	10 888		10 888						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	382 811	VZ	235 638		147 173				
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	42 565	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BRAMAR		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3 0 1 2 2 0 1 3		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA	116 789	
		de son conjoint		WB		
		moins part déductible *		WC		
à réintégrer :				WD		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses soustraites (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les valeurs particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	2 928	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	3 444
	Amendes et pénalités	WJ	516			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				YI	49 634
Quote-part	Résultats réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	YL	Résultats bénéficiaires versés à l'article 209 B de CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		IB		
		- imposées au taux de 0 %		ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme		WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions		WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité excédente)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB		
				TOTAL I	169 867	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
		- imposées aux taux de 0 %				
	- imposées aux taux de 19 %					
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
- imputées sur les déficits antérieurs						
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		
Produit net des actions et parts d'intérêts :						
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*						
Majoration d'amortissement *						
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficulté art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles art. 44 octies	L1	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobilières cotées (art. 208C)	K3	Zone franche Corse (art.44 décies)	OT
	Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	OV	Bogies d'emploi à roulement (art. 44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères art. 209C		OT	Crédance dérogatoire par le report en arrière du déficit	ZI
				TOTAL II		
III. RÉSULTAT FISCAL						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	169 867	
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	169 867	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BRAMAR		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} et bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} et bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
CICE	8X	2 928	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		2 928	
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Crédit d'impôt famille	JS
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATIS Informatique

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL BRAMAR										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	40 761		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)				Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)	OE			Report à nouveau	ZG			40 761				
TOTAL I	OF	40 761		TOTAL II	ZH		40 761						
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS									
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT									
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	21 726		23 351						
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	7 754		10 184						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV			56						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	39 530		35 971						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	69 010		69 562						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	2 110		2 058						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		YZ	3 968		5 269						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	6 078		7 327						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	15 518		17 655						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	8 233		8 764						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) ou modèle 2460 de 2012)*			OB	73 203								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS									
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: ; handicapés: ;)			YP	2		2						
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%		%					
- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévue par art 38 II de l'ann. III au C.G.I.)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe	JG		Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale	JH	N° SIRET de la société mère	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SARL BRAMARNéant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 FONDS COMMERCIAL	300 000				300 000
	2 MAT. INDUSTRIEL	7 461		7 016		445
	3 A. A. I.	175 100		123 290		51 810
	4 MOBILIER	3 581		3 200		381
	5 CAUTIONNEMENTS	3 381				3 381
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				②			
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
I - Immobilisations *	1 450 000	150 000	150 000				
	2 7 000	6 555	6 555				
	3 60 000	8 190	8 190				
	4 3 000	2 619	2 619				
	5 3 381						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes I à 20 de la colonne ③)			167 364				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes I à 20 de la colonne ②)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑧							

(A)

(B)
(ventilation par taxes)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BRAMAR

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%		Solde des moins-values à 16%
		①	②	
Moins-values nettes N	②			④
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

société de personnes
(SARL, S.A., etc.)
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL BRAMARNéant ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

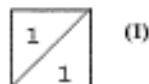
Désignation de l'entreprise : <u>SARL BRAMAR</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <u>01012013</u>		et clos le : <u>30122013</u> Durée en nombre de mois <u>12</u>	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC	221 685	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	22	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL I	OM	221 707
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON		
Variation de stock (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	3 216	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	47 284	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2 812	
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	53 313
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	168 394
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		SA	168 394
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 0 1 2 2 0 1 3

N° SIRET 5 0 8 2 5 0 0 8 1 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL BRAMAR

ADRESSE (voie) EVELIA HOTELS 47 av Thiers

CODE POSTAL 06000 VILLE NICE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique MARTINEZ Prénom(s) Mery

Nom marital BRAVO % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 240767 N° Département Commune Caracas Pays VenezuelaAdresse : N° Voie PUNTA PACIFICACode postal Commune EDI. PH PACIFIC STAR N 6 A Pays PANAMA

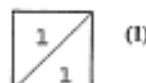
Titre (2) M Nom patronymique BRAVO Prénom(s) Jean - François

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50Naissance : Date 030866 N° Département 84 Commune Carpentras Pays Adresse : N° Voie PUNTA PACIFICACode postal Commune EDIFICIO PACIFIC STAR N 6 Pays PANAMAA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III de C.G.11)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 0 1 2 2 0 1 3

N° SIRET

5 0 8 2 5 0 0 8 1 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL BRAMAR

ADRESSE (voie)

EVELIA HOTELS

47 av Thiers

CODE POSTAL

06000

VILLE

NICE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays (1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.